mercredi 07 juin 2023.

Pierre BERNARD

De: Alexis Bilez [redacted]>
Envoyé: mercredi 7 juin 2023 08:09
À: PLU
Objet: Hauteur zone Ua

Bonjour,

Il y'a une erreur et incohérence sur la hauteur des annexes en seconde position sur la zone Ua.
La hauteur à l'acrotère 3m, mais il est indiqué 6m pour le faitage.

Cela incitera les constructions à toiture à pans pour aller chercher deux étages avec des baies, posant ainsi un problème de vis à vis de voisinage.
Par ailleurs les autres zones ont bien limité à 4m le faitage.

Bien à vous,

Alexis BILEZ

Pierre BERNARD

De: cathy genies [redacted]>
Envoyé: mercredi 7 juin 2023 09:04
À: PLU
Objet: Plu
Pièces jointes: COURRIER MAIRIE PLU.docx

Bonjour , je vous joins un courrier avec toutes mes inquiétudes quand à la construction prévu le long de mon jardin dans le hameau des pommiers . Merci de l intérêt que vous y porterez . Je suis à votre disposition par mail ou téléphone. Cordialement mme geniès cathy cathy0702@hotmail.de

Envoyé de mon iPhone

M. et Mme GENIES

5 alllee Paul Verlaine

77410 Claye souilly

06 32 16 60 21

Mairie de Claye Souilly

Le 2 juin 2023 ; à Claye souilly

Madame, Monsieur ;

Je me permet de vous écrire au sujet des nouvelles constructions prévues juste derrière chez moi , entre le hameau des pommiers et la rue de Paris.

Je suis très inquiète par ce projet qui porte directement atteinte à ma qualité de vie ; de part les nuisances sonores et visuelles que peuvent provoquer un tel chantier et les constructions , et la dévalorisation que cela va apporter a mon bien immobilier. Sans compter une potentiel perte d'ensoleillement et la perte de la vue.

De plus , le point le plus important est que cette parcelle qui a toujours était boisé et sauvage est le lieux d'habitation d'une biodiversité très rare en ville. Nous y voyons tous les ans depuis 20 ans que je suis là ; des espèces aujourd hui protégées comme des hérissons, des chauves-souris , et des quantités d'oiseaux nichent chaque année sur ce terrain. Cet espace vert protégé jusqua ce jour, accueille une flore vitale pour la survie de la faune urbaine, et abrite une richesse et un diversité d'espèces surprenante et indispensable.

La diversité des espèces d'arbres est aussi a prendre en compte, des arbres centenaires et une multitudes d'espèces contribue à la biodiversité de notre belle ville.

Je me trouve étonner que la ville de Claye pourtant si engagée pour l'écologie, décide de bétonner un des derniers espace boisée de la ville.

Je me permets de vous rappeler avec insistance la place des arbres et leur nécessité. Garder des écosystèmes en milieu urbain permet ; pollinisation , pédogénèse, thermorégulation du microclimat urbain, limitation de l'effet « îlots de chaleur urbain» grâce a l'ombre et l evatranspiration des arbres et plantes.

A l'heure ou l'eau devient un problème mondiale, je trouve incroyable que vous envisagiez de détruire le peu de ressource que nous avons pour aider la terre à conserver l'eau .

Je vous rappelle que les arbres servent notamment au drainage des eaux de pluies, a la fixation des horizons pédologiques de surface et donc de limiter l'érosion des sols, des crues, des mouvements de terrain et conserver l'eau dans le sol.

Ainsi que leur rôle dans l'atténuation de la pollution atmosphérique, et de la limitation de la pollution sonore par absorbions et dispersion des ondes acoustiques , étant le long de la rn3 ils nous sont indispensable pour atténuer le bruits des voitures.

Je me tiens à votre ecoute .

Cordialement

Mme GENIES CATHY